

Au nom de ceux que nous représentons, nous scruterons les actes du Gouvernement. Nous comptons que l'on renoncera aux méthodes dictatoriales, que l'on cessera d'entourer du sceau du secret les affaires d'intérêt public, que l'on abandonnera le régime du gouvernement par décrets du conseil plutôt que par l'entremise du Parlement et enfin que l'on exposera clairement toutes les questions d'intérêt public.

Nous ne tolérerons plus ce refus général de communiquer des renseignements sous le prétexte futile qu'il y va de l'intérêt du pays. Le Gouvernement n'est pas le propriétaire des deniers qu'il prélève du peuple. Il n'agit que comme administrateur ou comme mandataire. Il ne faut plus désormais que le peuple ignore l'usage qui est fait de ces deniers.

Il est de tradition que le discours du trône résume dans ses grandes lignes le programme du Gouvernement. Le discours que nous étudions actuellement est plus long et plus vague que d'habitude et il renferme moins de substance. J'ai rarement vu un document d'Etat qui exige tant d'espace pour dire si peu. Les quelques premiers alinéas sont de bonnes considérations d'ordre littéraire et philosophique, surtout en ce qui concerne le sujet de la guerre. Mais ils n'exposent aucun programme. Dans les autres paragraphes il n'est question que de plans vagues ou des illusoire espérances entretenues par le Gouvernement. Ainsi, il y est dit qu'on se préoccupe de maintenir pour l'avenir éloigné, des marchés pour nos industries primaires. C'est la même rengaine que le premier ministre nous sert depuis vingt-cinq ans.

On se rend compte trop tard de la gravité du problème du logement. Quoi qu'il en soit, le programme du Gouvernement en matière de logement est un fiasco. Les mots "Trop peu et trop tard" qualifient très bien la situation. Il y a eu trop de paroles et de propagande mais trop peu d'action pratique.

Les vétérans doivent avoir leur charte; toutes les lois et mesures administratives doivent être renfermées en un seul document au lieu de plusieurs. Voilà ce qui s'appellera une charte. La substance de ces documents demeurera la même mais on la présentera à l'ancien combattant sous le titre de "La Charte des anciens combattants". Evidemment, il n'y a pas de mal à cela, mais le fait de conserver le même programme et de lui donner le nom de charte n'élimine nullement les chinoïseries administratives, n'améliore pas la direction des affaires des anciens combattants et ne rend pas plus efficaces les mesures de rétablissement.

Les services et les sacrifices des Canadiens qui ont pris part à la guerre doivent être commémorés par l'aménagement et l'embellissement, à une date future, de la capitale canadienne. Je souscris de tout cœur à un tel projet: le Parlement canadien devrait autoriser l'embellissement de notre capitale et de ses abords de façon qu'elle représente dignement le Canada et cela sans qu'on ait à invoquer le prétexte d'un monument national de guerre. Le vétéran qui cherche en vain à se loger en Saskatchewan, en Nouvelle-Ecosse ou en toute autre province, ne sera guère plus avancé en apprenant que ses services et ses sacrifices ont été convenablement commémorés par l'embellissement de la ville d'Ottawa.

La meilleure façon de commémorer les services et les sacrifices des hommes et des femmes qui ont combattu, c'est de fournir des emplois à tous, d'assurer à tous la sécurité et des chances égales. L'une des premières préoccupations de tous les membres de la Chambre à l'époque que nous traversons devraient être le soin et le rétablissement de nos vétérans.

Dans l'exécution de ses propres plans, le Gouvernement n'a pas réussi à répondre aux besoins des anciens combattants et des ouvriers de guerre congédiés. Tous ses programmes, après leur stade initial, n'ont été qu'un gâchis administratif.

L'une des erreurs les plus évidentes que le Gouvernement ait commises à l'égard des anciens combattants, a été de ne pas chercher, d'une façon générale, à leur fournir des logements à leur retour. Le Gouvernement dissimine sa propagande aux quatre vents du ciel: il parle de ses généreuses gratifications tout en se gardant bien de dire qu'un grand nombre de vétérans se verront obligés de consacrer toutes leurs gratifications à la construction de leur maison, par suite de l'accroissement des frais de construction. Tout indique que la situation ne fera que s'aggraver.

Le gouvernement a le devoir impérieux et immédiat de mettre promptement à la disposition de tous les anciens combattants un nombre suffisant de logements.

J'affirme, avec toute l'énergie dont je suis capable, que le pays ne tolérera pas qu'on dupe les anciens combattants en ne respectant pas intégralement les promesses qu'on leur a faites et les engagements qu'on a pris envers eux pendant qu'ils livraient le combat pour nous à l'étranger.

Je passe maintenant à une autre question, celle de la réglementation.

Le pays a bien fait comprendre qu'il ne veut pas du socialisme. Il a manifesté clairement son opposition à l'enrégimentation. La